



Pour la Responsabilité Sociétale des Multinationales

Mme Danielle Auroi, députée du Puy-de-Dôme, Présidente de la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale,

M. Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale,

Co-fondateurs du cercle de réflexion parlementaire sur la Responsabilité Sociétale des Multinationales

ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA CONFÉRENCE

MONDIALISATION DÉRÉGULÉE : PROTÉGER LES DROITS DES TRAVAILLEURS ICI ET LÀ-BAS

LE MERCREDI 19 JUN 2013 DE 18H30 À 20H

Palais d'Iéna – Salle 301
9 Place d'Iéna – 75016 Paris
Pièce d'identité obligatoire

L'actualité dramatique a attiré l'attention sur les conditions de travail déplorables des travailleurs du textile au Bangladesh. Par ailleurs, la France et l'Europe vivent une crise sociale sans précédent. Pression sur le coût du travail, licenciements, chômage structurel, précarité de l'emploi et recul de la protection sociale... Pourquoi au Nord comme au Sud de la planète, les travailleurs, les citoyens et l'environnement sont-ils victimes du modèle économique ? L'une des réponses se trouve dans le comportement des acteurs économiques de la mondialisation que sont les entreprises multinationales. Celles-ci tirent avantageusement profit d'un vide juridique qui leur permet de ne pas être responsables des abus commis par leurs filiales, leurs sous-traitants, et tout au long de la chaîne d'approvisionnement à l'étranger, encourageant par là-même ces groupes de sociétés au dumping social et environnemental.

En marge de la conférence sociale qui s'ouvre le lendemain et grâce aux témoignages de travailleurs du Nord et du Sud ainsi qu'à l'éclairage d'experts et d'ONG, cette conférence montrera le lien entre violations des droits des travailleurs au Sud et crise sociale en France. Elle sera illustrée par des cas concrets de mobilisations pour l'accès à la justice pour les victimes de l'activité des multinationales et proposera des solutions durables pour mieux protéger les droits humains.

Un syndicaliste congolais représentant plus de 800 anciens salariés de la société COMILOG victimes d'un licenciement abusif sera notamment présent. En effet, ces travailleurs sont en attente, le 20 juin, de la décision de la Cour d'appel de Paris qui statuera sur leurs demandes d'indemnisation qu'ils attendent depuis 22 ans.

Intervenants

M. Alain Léopold Moukoyou, Président du collectif des anciens travailleurs de la COMILOG

Mme Pauline Kienlen, chargée de plaidoyer, Sherpa

Maître Fiodor Rilov, avocat spécialisé en droit du travail

Mme Nayla Ajaltouni, coordinatrice du Collectif Ethique sur l'étiquette

M. Pierre Mazeau, Chef de mission RSE à la Direction Développement Durable du groupe EDF

Mme Sabine Gagnier, Coordinatrice projets « Acteurs économiques et droits humains », Amnesty International France

Modérateur : **M. Antonio Mangarella**, Chargé de plaidoyer RSEE, CCFD-Terre Solidaire

Rencontre organisée par le Cercle de réflexion parlementaire sur la responsabilité sociétale des multinationales,
animé par



Membres du



Merci de confirmer votre inscription avant le 16 juin en téléphonant au 01.44.82.81.25 ou par mail à l'adresse :
cercleRSM@gmail.com